



LE SUICIDE, PARLONS-EN

5^e journée régionale de prévention du suicide, Paris

ORGANISER LA POSTVENTION EN INSTITUTION

Nathalie Pauwels, chargée du déploiement national
du programme Papageno

Papageno
PROGRAMME

13 septembre 2024



SUICIDE : UN EFFET IMITATIF

1

LE CONSTAT DE BASE

QUAND SURVIENT UN SUICIDE...

Un médecin a (encore) mis fin à ses jours dans les locaux de son hôpital

On fait quoi ?

Comme d'hab' :

- Étape 1 :

On écrit un joli communiqué pour dire que ça n'avait rien à voir avec son travail.

Et l'étape 2 ?

Bah rien.



Impact macro-individuel

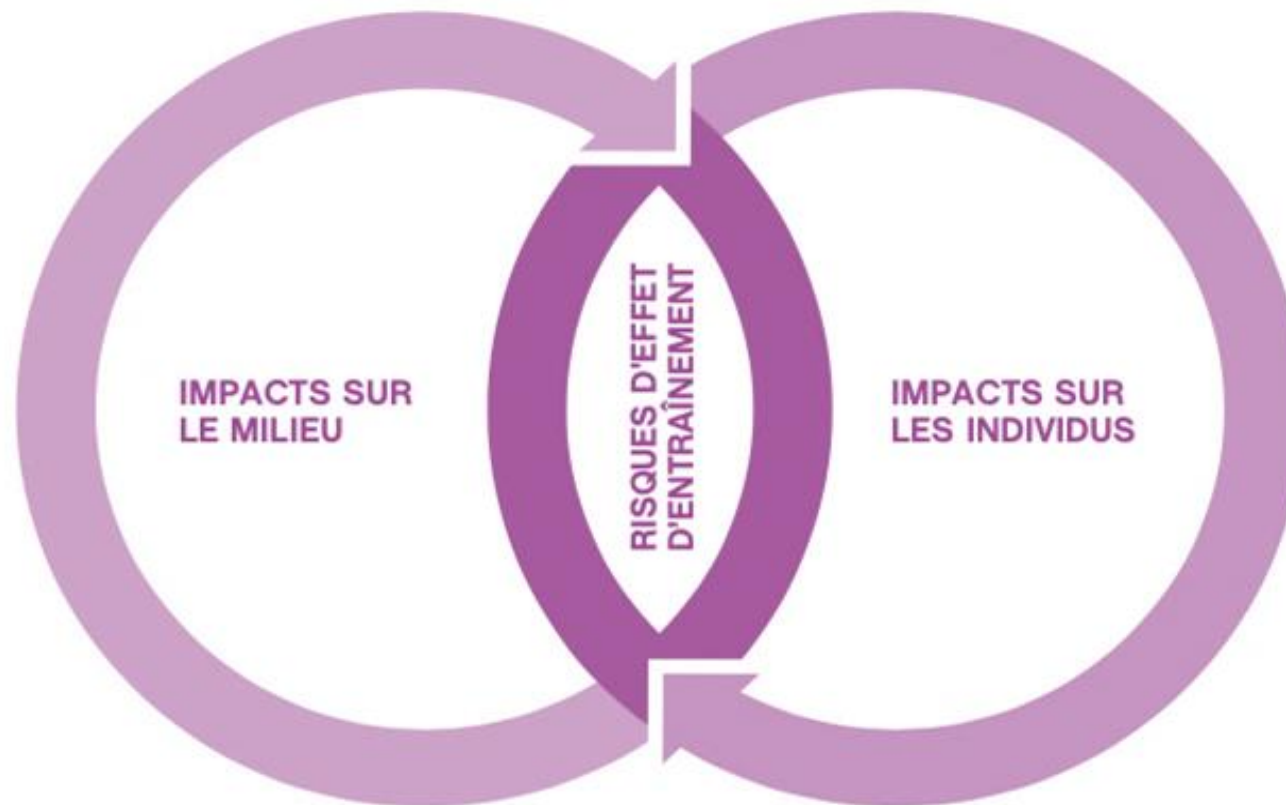
FAIRE FACE À LA DÉSORGANISATION

Après un suicide en institution

- ; Confusion
- ; Urgence
- ; Etat d'anxiété
- ; Désorganisation structurelle
- ; ± Psycho-traumatisme possible
- ; Résurgence de climat conflictuelle préexistant

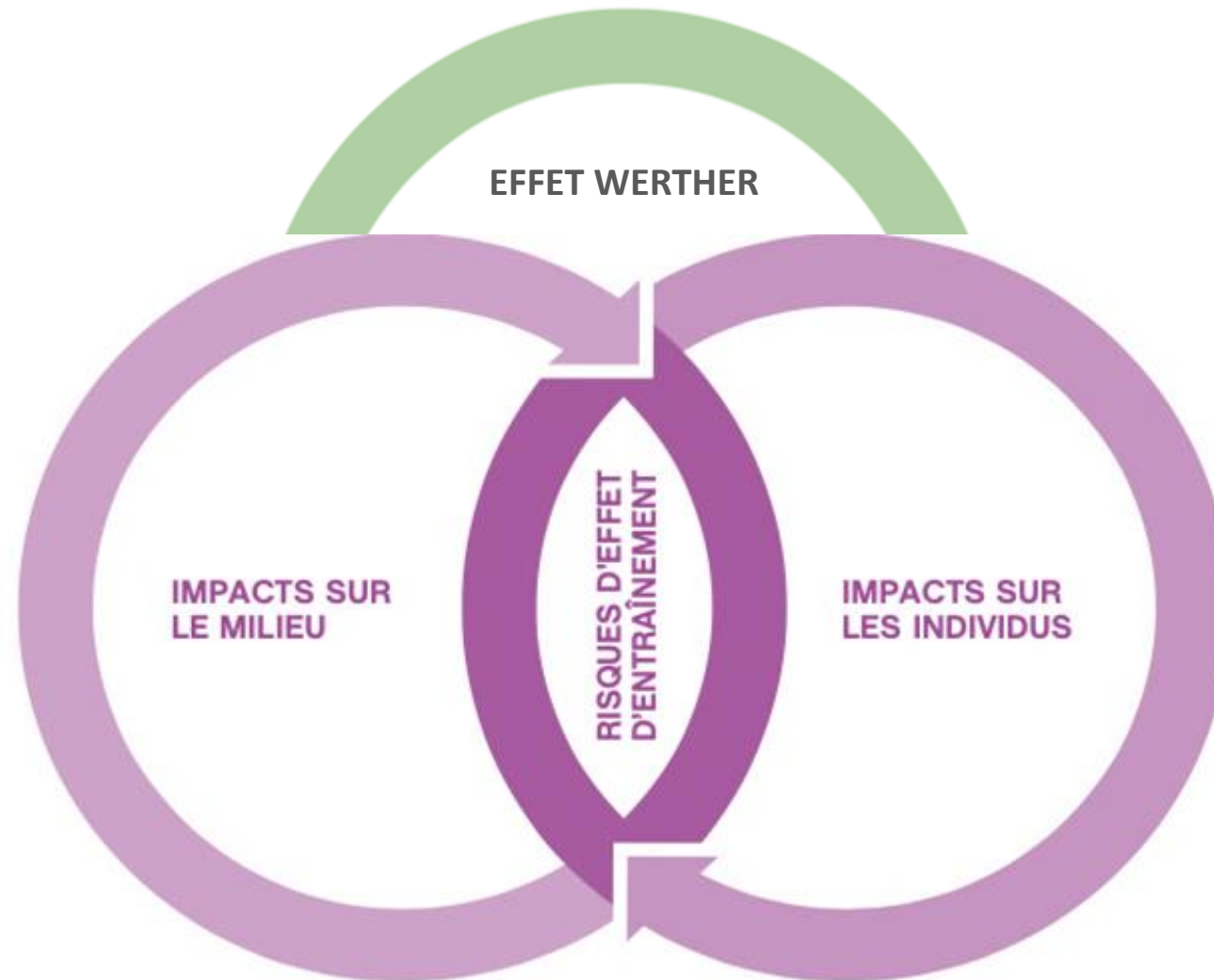


Impact macro-individuel PRÉVENIR LE RISQUE D'ENCHAÎNEMENT



Séguin, M., Roy, F. et Boilar, T. (2019). AQPS.

Impact macro-individuel PRÉVENIR LE RISQUE D'ENCHAÎNEMENT



LA POSTVENTION INSTITUTIONNELLE : OBJECTIFS



- ; Diminuer la souffrance individuelle,
- ; Renforcer la capacité des individus à faire face à l'adversité,
- ; Diminuer les risques de contagion,
- ; Augmenter le sentiment de sécurité au sein du milieu fréquenté,
- ; Favoriser le retour fonctionnel du milieu (à savoir fonction éducative, productive...).



L'ÉLABORATION DU PLAN

2

MÉTHODOLOGIE

UNE INSPIRATION QUÉBÉCOISE

Programme
de **postvention**
en milieu
scolaire

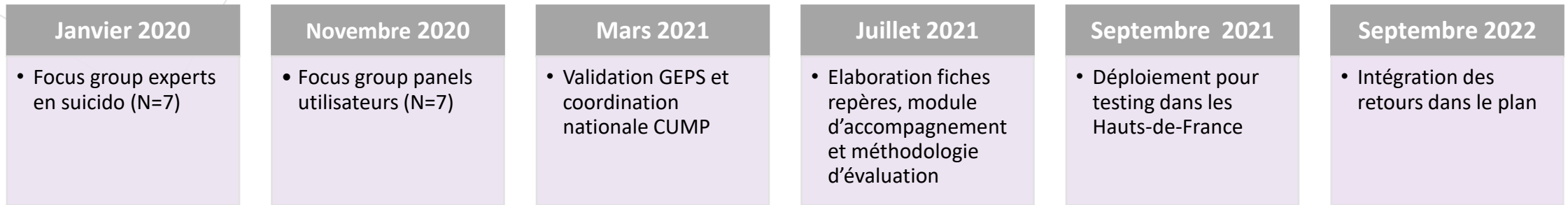
Stratégies d'intervention à la suite d'un suicide

Séguin, 2004



Séguin, M., Roy, F. et Boilar, T. (2019). AQPS.

TRADUIT EN FRANÇAIS DE FRANCE



2023 à ce jour





LE PLAN DE POSTVENTION

3

DANS LES FAITS

4 PHASES SÉQUENTIELLES

Phase 1 : préparation
avant l'événement
ANTICIPATION

Phase 2 : les premières
24h
DÉPLOIEMENT

Phase 3 : J1 à J15
VEILLE ACTIVE

Phase 4 : J15 à 1 an
VEILLE PROACTIVE

ÉVALUATION

3 GROUPES D'INTERVENTION

PERSONNES DIRECTEMENT TOUCHÉES

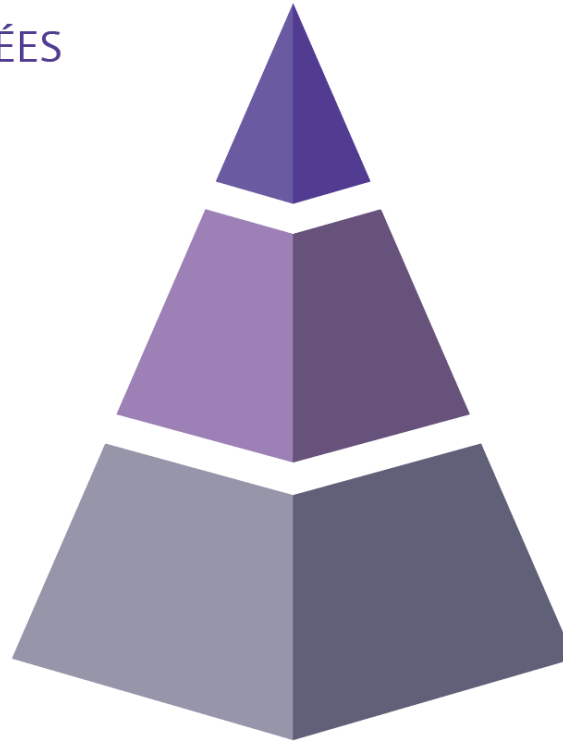
Individus directement touchés par l'événement, pour lesquels les réactions seront celles du deuil, du trauma ou de la crise.

PERSONNES VULNÉRABLES

Individus qui, bien que n'ayant pas eu de contact direct avec l'événement, pourraient être encore plus fragilisés par sa survenue.

TOUTE LA POPULATION

Individus issus de la population générale (sans facteurs de risque connus) qui pourraient développer des réactions de détresse, à moyen ou à long terme.



INTERVENTIONS CIBLÉES

Interventions précoces et à court terme.

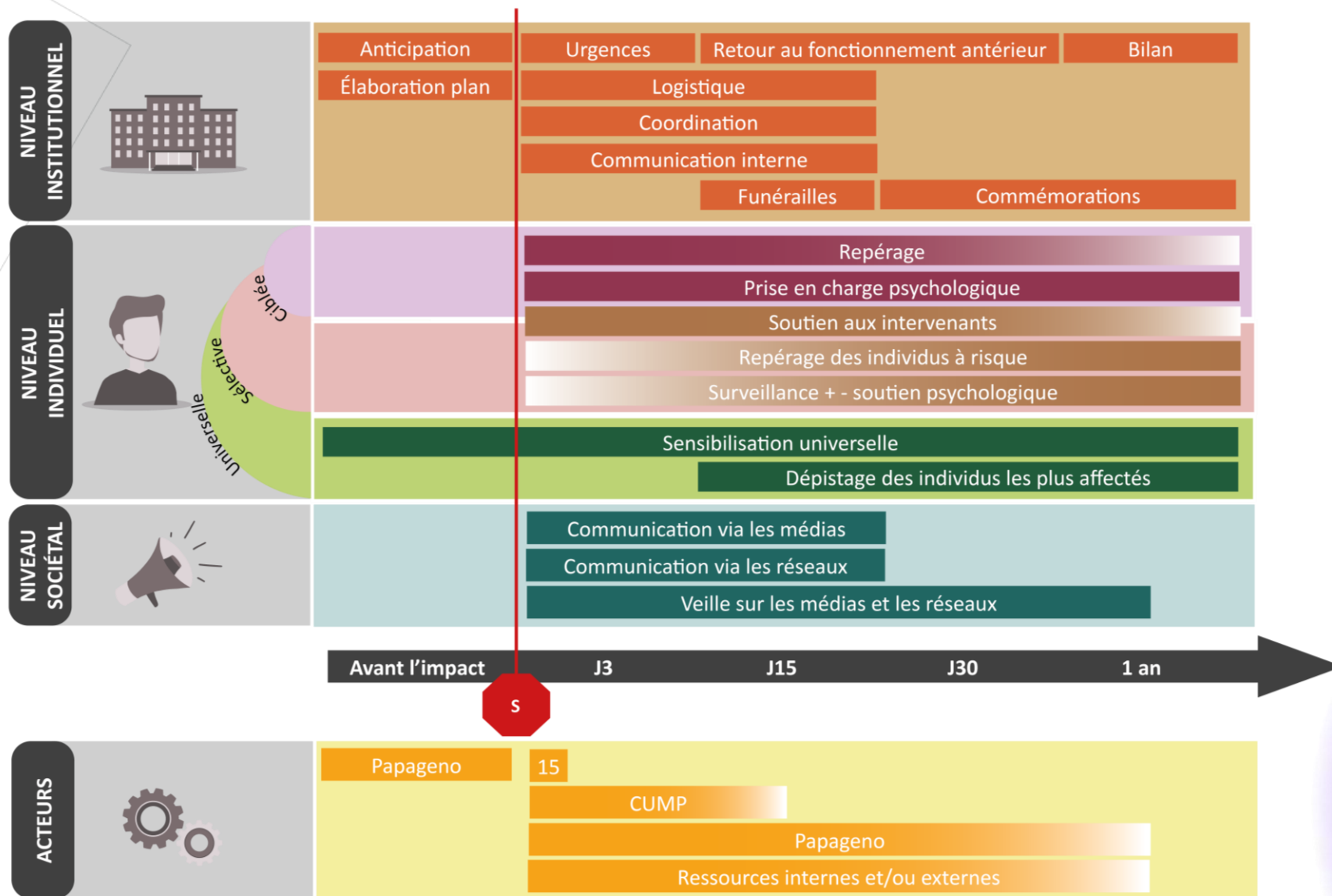
INTERVENTIONS SÉLECTIVES

Repérage et interventions auprès des personnes ayant des facteurs de risque ou pouvant en développer.

INTERVENTIONS UNIVERSELLES

Interventions qui visent à rassurer, à permettre la bienveillance sociale et à augmenter la résilience des individus, du milieu et de la communauté.

3 NIVEAUX D'INTERVENTION



L'EXEMPLE DES COMMÉMORATIONS

POLITIQUE COHÉRENTE :

- ; Réponse identique pour toutes formes de décès,
- ; Expression des émotions voire du deuil,
- ; Investissement dans une action commune,
- ; Non-exposition au souvenir du suicide,
- ; Pas de sensationnalisme ni glorification du geste.

ÉVITER

- Affichage d'un avis sur un panneau d'information
- Permettre aux élèves de porter un brassard ou un t-shirt
- Planter un arbre
- Nommer une salle
- Affichage d'une photo

PRÉCONISER

- Collecter de l'argent pour la famille ou une association
- Livre des souvenirs qui sera remis à la famille
- Minute de silence avec message préventif
- Participer à un événement de prévention du suicide

PHASE 3
J1 à J15

- ☐ Prendre auprès de la famille ou des proches, les informations quant aux obsèques.
- ☐ Discuter avec la famille ou les proches quant à la participation des personnes du milieu aux funérailles.
- ☐ Transmettre les informations pertinentes quant aux obsèques et commémorations à des sous groupes spécifiques qui souhaitent participer à la cérémonie, toujours avec l'accord de la famille ou des proches.
- ☐ Déterminer si la présence d'un représentant du milieu est requise.
- ☐ Éviter d'annuler les activités pour permettre la participation aux funérailles, cela doit relever d'une décision d'ordre privé.
- ☐ Éviter de sanctionner ceux qui sont absents pour cause des funérailles.
- ☐ Éviter d'organiser un transport en commun pour permettre à l'ensemble du milieu d'y participer.
- ☐ Si ce sont des jeunes, certains peuvent n'avoir jamais participé à des funérailles. Il peut donc être utile de les aider à s'y préparer, en les informant des protocoles habituels.
- ☐ Durant les funérailles et les commémorations, porter attention aux réactions qui peuvent aider à repérer des personnes qui pourraient avoir besoin de soutien.
- ☐ Si le milieu souhaite mettre en place une commémoration, consulter la famille et respecter ses volontés.
- ☐ Éviter d'engager toutes les personnes de l'institution dans les commémorations.
- ☐ Si des membres du milieu insistent pour des manifestations commémoratives qui ne répondent pas au critère préconisé, regarder le sens que cela a pour eux, et les aider à s'exprimer de façon plus appropriée.
- ☐ Afin qu'un lieu ne soit pas identifié comme «lieu de suicides», il est recommandé de retirer les mémoriaux personnels et les hommages floraux dans un délai bref (après les funérailles).
- ☐ Remettre les effets personnels du défunt dans un contenant approprié.
- ☐ Si la personne décédée était connue ou suivie par des professionnels de santé du milieu, porter attention à leurs pratiques professionnelles car ils peuvent démontrer une plus grande sensibilité aux indices suicidaires, ou de l'inquiétude et de l'anxiété concernant leurs compétences d'évaluation, en développant des sentiments de culpabilité ou de responsabilité eut égard à la personne décédée.
- ☐ Vérifier l'état des absences afin de mesurer l'impact de l'événement sur les témoins et les proches ainsi que les personnes présentant des vulnérabilités pré-existantes.
- ☐ Prêter une attention particulière aux demandes de mutations.
- ☐ Exercer dans le temps une vigilance soutenue afin de repérer des personnes qui pourraient développer des difficultés à plus long terme sans en avoir montré de signes précoces.
- ☐ Communiquer régulièrement avec le personnel et les professionnels du milieu, afin d'augmenter leurs compétences à reconnaître les signes des personnes en détresse.

- ☐ Rencontrer ces personnes en détresse afin d'évaluer leur état émotionnel et les orienter vers des services d'aide appropriés.
- ☐ Favoriser l'accès aux services de santé mentale.
- ☐ Tenir une rencontre des membres de l'équipe de postvention quelques semaines après l'événement pour faire un état de la situation et s'assurer que le repérage des personnes vulnérables est en cours.

QUELQUES IDÉES DE COMMÉMORATIONS

Les rituels funéraires et les commémorations ont pour fonction l'objectivation de la mort et son inscription dans le réel. Ils donnent l'occasion aux personnes de poser des gestes concrets pour dire au revoir et intégrer la personne disparue dans la mémoire, en projetant la vie sans elle. Les mémoriaux, quant à eux, sont la résultante d'un besoin de continuité des liens et peuvent permettre d'apporter réconfort dans le cadre d'un deuil (en créant un nouveau lien avec le défunt, en entretenant sa mémoire, etc.). Toutefois, s'agissant d'un suicide, ils sont à risque de contagion suicidaire.

Les commémorations au sein du milieu ne doivent donc pas avoir un caractère différent de ce qui est mis en place habituellement pour d'autres types de décès. Il est préférable cependant de les circonscrire dans le temps et dans l'espace et de proscrire des activités qui valoriseraient le suicide, le glorifieraient ou perpétueraient de façon permanente la nature du décès. On s'abstiendra de faire une vidéo de la personne décédée, de planter un arbre, de construire un mur de photos, d'afficher une plaque commémorative... qui pourraient donner un caractère privilégié à l'événement, et en être un rappel constant.

Voici quelques exemples à suivre :

- Une carte de condoléance à la famille en y incluant des messages des membres du milieu.
- Convier les membres du milieu à observer une minute de silence à la mémoire de la personne décédée et en profiter pour inclure un message préventif tel que « Nous sommes attristés par le décès de (nom de la personne). Nous vous demandons d'observer une minute de silence à sa mémoire, et pour les personnes touchées par cet événement. Nous pouvons également souhaiter que les personnes qui en ont besoin aillent vers les ressources d'aide. »
- Organiser des activités de prévention du suicide au sein du milieu tels que :
 - une marche où des pancartes indiquent les numéros de téléphone de services d'aide,
 - une collecte des fonds à remettre à un organisme œuvrant en prévention du suicide,
 - la participation à la journée internationale (10/09) ou nationale (05/02) de prévention du suicide.

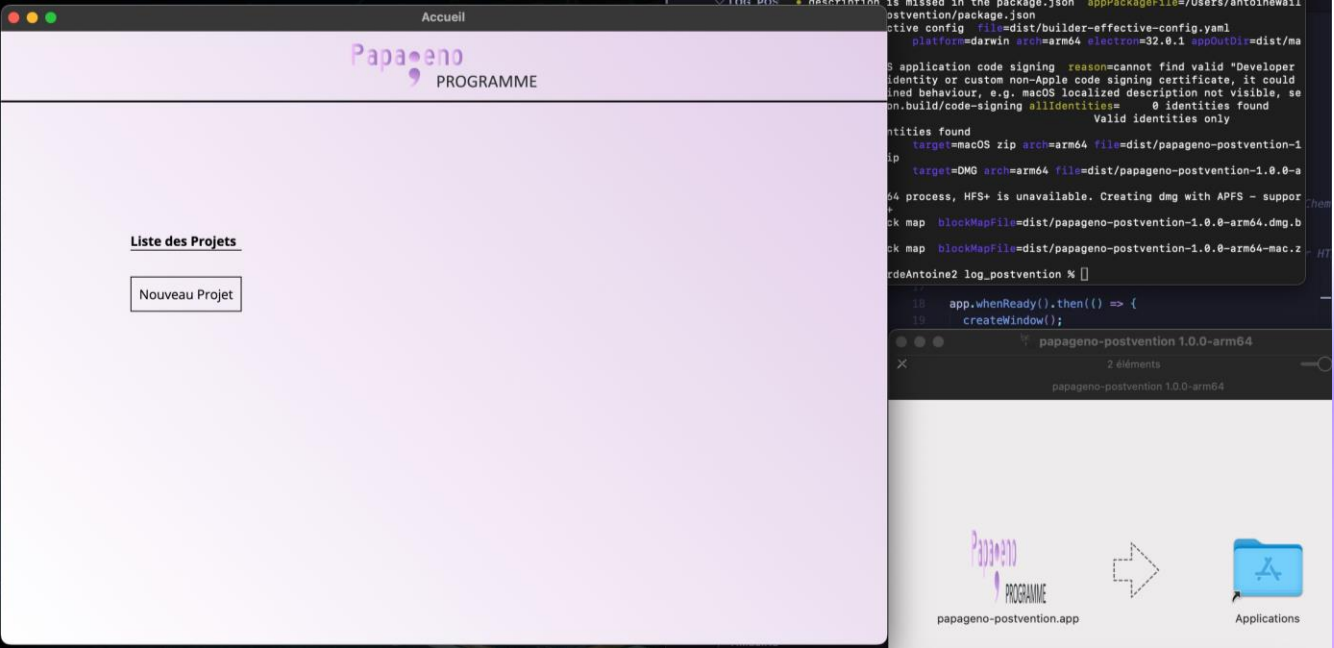
EXEMPLE DE MESSAGE

Vos gestes commémoratifs pour ... sont grandement appréciés. ... posé restera ici jusqu'au jour qui suit les funérailles. Tout sera effacé et le bureau de ... touchée par votre sollicitude (à vérifier avec la famille).

Si vous ressentiez le besoin de partager vos pensées, un livre de condoléances est disponible au bureau de ... jusqu'à la date des funérailles.

Liste des Projets

Nouveau Projet



LES RETOURS

- ; Rassurant
- ; Universel
- ; Organique
- ; Intégré
- ; Multimodal

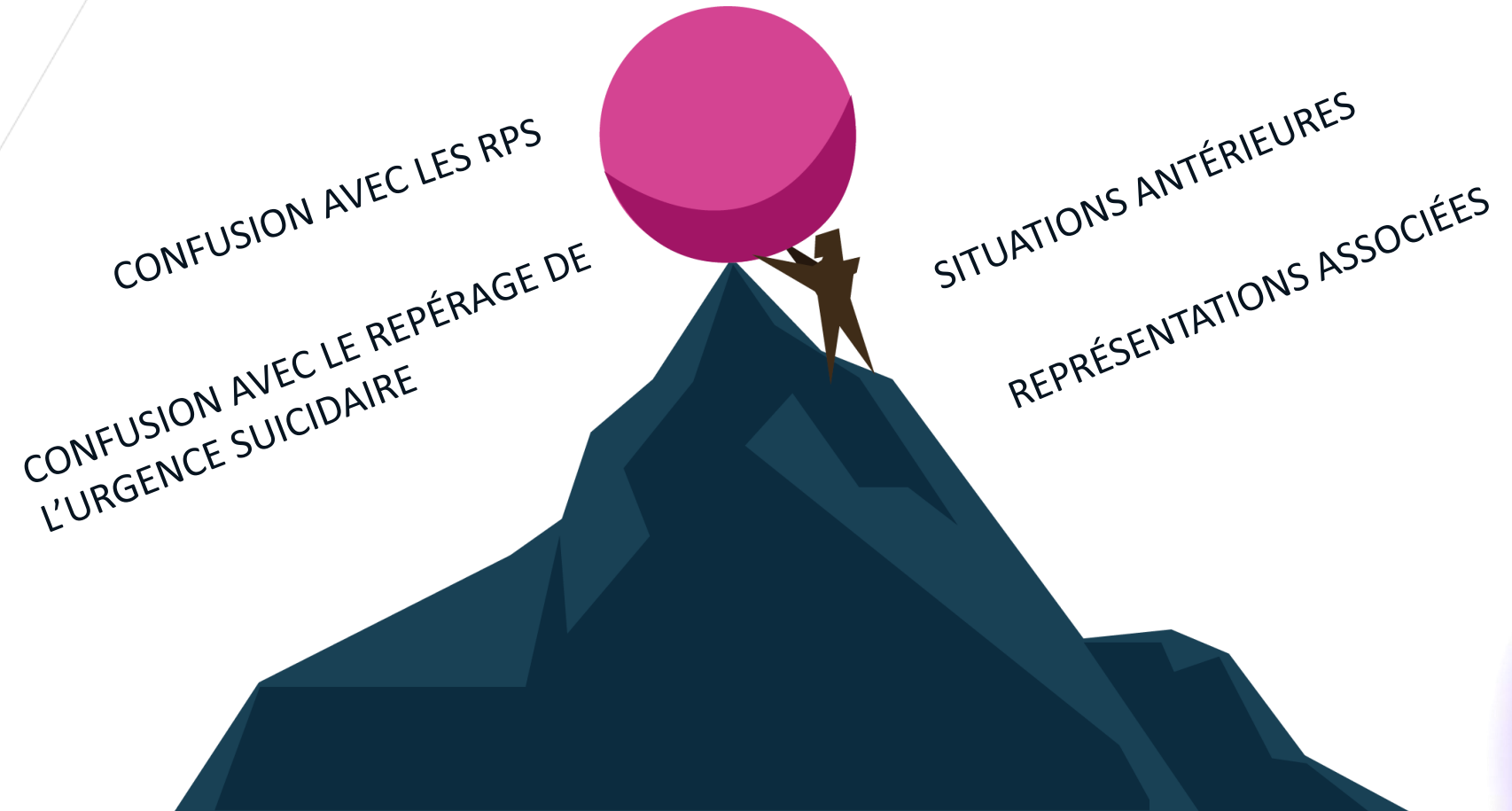


LE DÉPLOIEMENT

4

ANALYSE DES OBSTACLES À
FRANCHIR

LE SUJET DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE

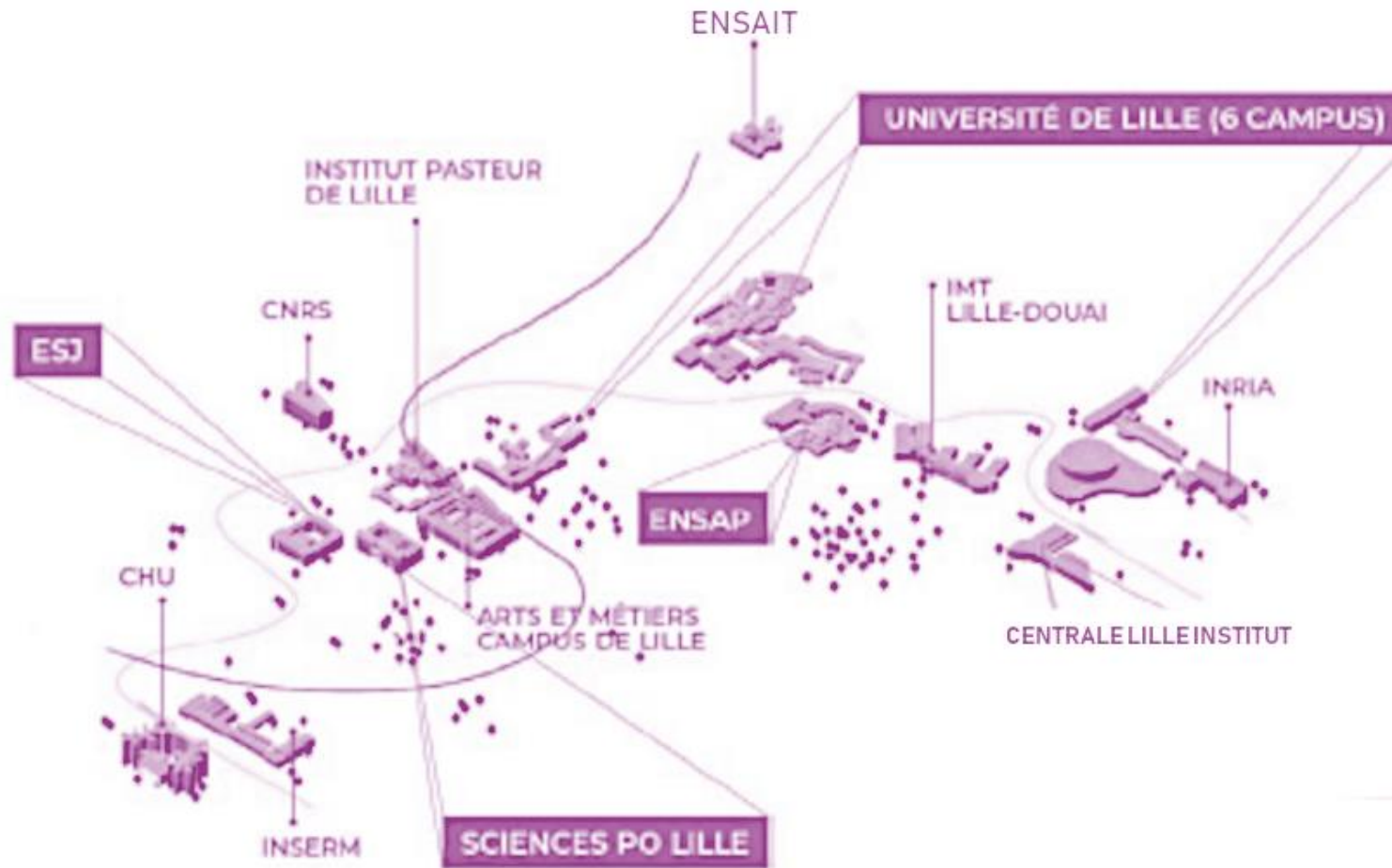


LES ACTEURS

CONFUSION ENTRE
POSTVENTION INDIVIDUELLE ET
INSTITUTIONNELLE

COMMUNICATION DÉFAILLANTE

LA GRANULARITÉ



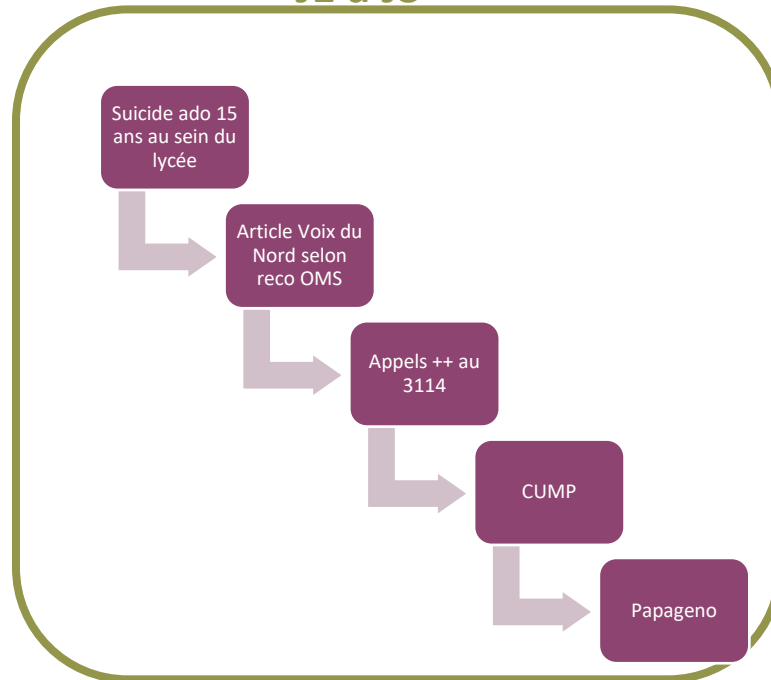
Université de Lille :

- 16 composantes répartis du 6 campus et 4 établissements composantes
- 100 000 étudiants
- 7 200 personnels

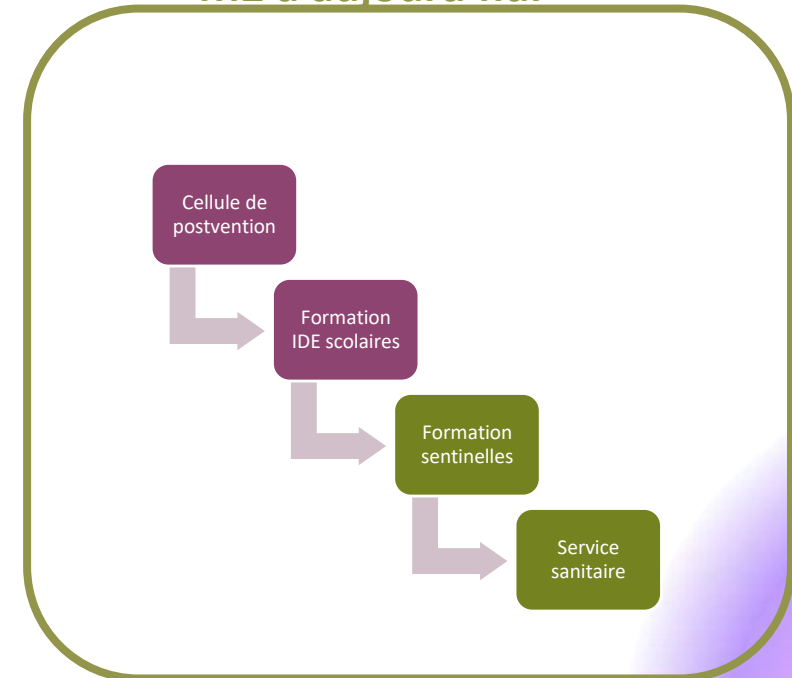
Cellule placée au niveau de la Présidence

INTÉGRATION AU SEIN D'UNE STRATÉGIE MULTIMODALE

J1 à J3



M2 à aujourd'hui



LE SUICIDE, J'EN PARLE

Papageno
PROGRAMME

06 27 91 21 42



papageno@f2rsmpsy.fr



@PapagenoSuicide



www.papageno-suicide.com